



Evolution MutualIT Mai 2022

Récapitulatif

- » Changement de la saisie des rejets de prélèvements et des rejets de virements.
- » Avancer la date d'adhésion sur un bénéficiaire.
- » Envoi de mail soumis à droits
- » Alerte code info collectif
- » Radiation des salariés en cas de fermeture du contrat collectif

Saisie des rejets de prél./virements.

Période		Qualificatif bénéficiaire	Nature	Débit	Crédit	Action	Nature	Débit	Crédit	Action
Début	Fin									
			PR		91.16	➤ € ⓘ				
1/04/2022	30/04/2022	55 ans,...	i EMA	i	61.17	⊘ ⓘ	IMPR	i	91.16	⊘ ⓘ
1/04/2022	30/04/2022	21 ans,...	i EMA	i	29.99	⊘ ⓘ	PR	i	91.16	⊘ ⓘ
			PR		91.16	➤ € ⓘ	i EMA	i	61.17	⊘ ⓘ

- » La saisie des rejets de prélèvements et des rejets de virement ne se fait plus globalement par la saisie d'une écriture de régularisation (rejet de virement ou de prélèvement) mais directement à partir de la pièce qui a été rejetée.
- » Il faut donc partir du virement ou du prélèvement pour notifier de son rejet en saisissant le code rejet donné par votre banque.
- » Cette manipulation est plus précise et surtout permet d'indiquer visuellement quel virement ou prélèvement a été rejeté.

Avancer la date d'adhésion sur un bénéficiaire.

Wafaa ABARRI v Créé le 25/01/2022 par un interlocuteur

Ce bénéficiaire adhère depuis le début de cette adhésion.

Actions disponibles | Ajouter un bénéficiaire - Radier - Visualiser les ACS - Gérer les règlements de prestation - Gérer les mandats - Gérer les cotisations - Gérer le compte de liquidation - Gérer la dioptrie - Gérer les salaires - Editer la carte mutuelle - Editer l'échéancier - Editer un courrier - Envoyer un mail - Gérer les notifications - Gérer les tiers - Renseigner le chargé de clientèle - Ajouter l'apporteur - **Avancer la date d'adhésion** - Imprimer

- » Il est dorénavant possible d'avancer la date d'adhésion d'un bénéficiaire dans une adhésion. Si le bénéficiaire est de rang adhérent, la date de début d'adhésion sera également avancée à la date renseignée. Pour les autres rangs, l'avancée sera bloquée si la date d'entrée dans l'adhésion devenait antérieure à la date de début d'adhésion.
- » Attention ca ne recalculera pas les cotisations.
- » Un nouveau droit est ajouté pour pouvoir effectuer cette action.

Envoi de mail soumis à droits

- » La fonctionnalité d'envoi de mail prenant de plus en plus d'importance nous en conditionnons l'accès avec un droit.
- » Donc attention si le lien « envoyer un mail » a disparu c'est que le droit ne vous est pas accordé.

Alerte code info collectif

- » Les codes-infos structures peuvent déclencher une alerte sur l'affichage des bénéficiaires présents sur un contrat collectif de la structure.
- » Celles-ci apparaissent conjointement aux alertes des codes-infos bénéficiaire avec alerte.
- » Il faut pour cela que le paramétrage du code info structure ait d'actif l'option 'Alerter lors de la visualisation de la fiche bénéficiaire'.

Ajout d'un code info

Détail du code info

Libellé *

Appliqué à * bénéficiaire praticien structure

Actions associées

- Prestation : Alerter Bloquer saisie Bloquer règlement

- Cotisation : Alerter Bloquer saisie Bloquer prélèvement

- Autre : Bloquer l'édition des cartes

Alerter lors de la visualisation de la fiche bénéficiaire

Alerter lors de la visualisation de la fiche praticien

Ajouter Annuler

Radiation des salariés en cas de fermeture du contrat collectif

- » Il est maintenant possible de radier les adhésions qui sont liés à un contrat collectif lorsqu'on ferme ce contrat.
- » Attention seules les adhésions qui dépendent uniquement de ce contrat collectif seront concernées (la vérification s'effectue à la date de clôture renseignée).
- » Si au sein d'une même adhésion il y a une sur-complémentaire ou des options la radiation ne se fera pas.
- » Il faut pour cela sélectionner un motif de radiation qui sera répercuté sur chacune des adhésions concernée. Par défaut, cette radiation n'est pas effectuée.

NOUS RESTONS À VOTRE DISPOSITION

STIMUT Informatique